

# AIPR OPÉRATEURS - PRÉPARER ET RÉUSSIR L'EXAMEN

Acquérir et certifier vos compétences

1 JOUR, 7 HEURES

RÉGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION

CODE : MTC108

## Objectifs de la formation

Appréhender les enjeux de la réglementation anti-endommagement des réseaux (DT-DICT)

Identifier les rôles et responsabilités des acteurs

Anticiper les éventuels risques pour la sécurité des personnes et des biens

Apprendre à signaler les problématiques et sinistres rencontrés

Appliquer et réaliser le marquage-piquetage

Se préparer et réussir l'examen AIPR

## Animée par

- **CHOLOT Benoît**  
Directeur du développement,  
**WORKBENCH**

## Public concernés

- Technicien à proximité des réseaux ; Opérateur d'engins à proximité des réseaux ; Toute personne intervenant sur les chantiers et à proximité des réseaux

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire
- 

## Tarifs

- Promotion estivale - Le Moniteur Formations : 315,00 €HT
  - Tarif général : 350,00 €HT
- 

## Appréhender le cadre législatif et réglementaire des interventions à proximité de réseaux

- Connaître les nouvelles dispositions réglementaires en matière de DT-DICT et de réseaux
  - Comprendre la typologie des réseaux, le fonctionnement du guichet unique et mesurer les risques
  - Identifier les rôles, les missions et les obligations des différents acteurs des réseaux
- 

## Identifier les points essentiels de la réglementation (DT-DICT) et les rapprocher des exigences de l'examen AIPR

- Préparation des travaux : comprendre les déclarations, appliquer les cahiers des charges, les textes et les documents
  - Réaliser le marquage piquetage
  - Réalisation des travaux : connaître les points essentiels du guide technique des travaux, réaliser les tracés et savoir poser des réseaux neufs (en tranchés...)
  - Sécurité des chantiers : estimer, anticiper les risques, bien réagir en cas d'endommagement d'un réseau et apprendre à bien signaler les problèmes rencontrés
  - Maîtriser les procédures d'appels et d'évacuation et adopter la bonne attitude en cas d'accrochage ou de fuite
- 

## Étude de cas et entraînement au passage du QCM

---

## Réalisation de l'examen : QCM AIPR - préparation et réalisation de projet (profil opérateur)

- En cas de réussite au QCM, délivrance de l'attestation de compétence officielle permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR
- 

## Dates

Paris

04/10/2021

26/11/2021

---

## Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistique@infopro-digital.com](mailto:logistique@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.